

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2017

**ADMISSION EN NON-VALEUR - CREANCES IRRECOUVRABLES
EXERCICE 2017**

Exercice d'origine	N° titre de recette	N° compte de tiers	Débiteur	Objet des créances	Montant	Observations
2016	876	4111	SMARTINST	Facture n° 438 - Facturation suivant l'avenant 2 n° 16038 à la convention de matériel 14026	1 000,00 €	Certificat d'irrecouvrabilité
TOTAL					1 000,00 €	

Fait à Lyon, le 28 avril 2017

L'Agent comptable de l'ENS de Lyon

Patrick JOUVE

L'Ordonnateur de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

